

Fiche de donnée de sécurité

Identificateur du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit **KD165D KNOCK DOWN ECO Poudre anti-fourmis**

Autres moyens d'identification **KD165D**

Usage recommandé **Insecticide**
Restrictions d'utilisation **Aucuns connus**

Fabricant

Nom de la société

KUUS INC.

Adresse

450 TAPSCOTT ROAD SCARBOROUGH, Le M1B 1Y4

Canada

Téléphone

Assistance générale 1-416-298-7724

fournisseur initial

Non disponible.

Numéro de téléphone d'urgence

Canutec 1-888-226-8832

1-613-996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE SELON L'OSHA ET LE SGH	N'est pas classé comme dangereux
AUTRES DANGERS	Aucun
ÉLEMENTS D'ÉTIQUETAGE	Aucun étiquetage SGH nécessaire.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DENOMINATION	CONCENTRATION APPROXIMATIVE (%)	C.A.S. NUMBERS	EINECS
Terre à diatomées, naturelle (terre de kieselguhr)	100%	61790-53-2	612-383-7
Silice Cristalline (Quartz)	< 1%	14808-60-7	N/A

Notes

SECTION 4. PREMIERS SOINS

YEUX	Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau ou de solution de rinçage des yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
PEAU	Utiliser des lotions hydratantes en cas de sécheresse de la peau.
INGESTION	Boire de grandes quantités d'eau pour réduire les effets de volume et de dessèchement.
INHALATION	Transporter la personne à l'air libre. Moucher pour évacuer la poussière.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	La poussière peut provoquer une irritation des yeux par la nature abrasive du produit. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer son dessèchement. Les poussières peuvent provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. L'inhalation prolongée de forte concentration de poussière peut entraîner des effets pulmonaires.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Il n'est pas normalement nécessaire de consulter immédiatement un médecin. En cas de poussière irritante dans les yeux, consulter un médecin.

Notes

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION	Non applicable, le matériau n'est pas combustible.
DANGERS SPECIFIQUES RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE	Non applicable, le matériau n'est pas combustible.
CONSEILS AUX POMPIERS	Non applicable, le matériau n'est pas combustible.

Notes

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE	En cas de poussière, utiliser un respirateur équipé d'un filtre à particules tel qu'indiqué dans la Section 8. Protéger les yeux avec des lunettes de sécurité.
PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Ce matériau n'est pas une préoccupation environnementale majeure.
METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE	Aspirer les déversements, balayer le produit humidifié ou laver le produit renversé. Éviter la formation de poussière. Placer ensuite dans un contenant pour une utilisation ou élimination ultérieure.

Notes

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER	Minimiser la formation de poussière. Éviter le contact oculaire. Éviter de respirer la poussière. Réparer ou jeter les sacs endommagés. Respecter toutes les précautions et les avertissements donnés sur l'étiquette.
CONDITIONS D'UN STOCKAGE SUR Y COMPRIS D'EVENUELLES INCOMPATIBILITES	Entreposer dans un endroit sec pour préserver l'intégrité des emballages et la qualité du produit. Ne pas entreposer à proximité d'acide fluorhydrique ou de solutions fortement basiques.

Notes

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

RECOMMANDATIONS EN MATIERE D'EXPOSITION					
Composant		LEA (OSHA)	VLE (ACGIH)	LEA (MSHA)	LER (NIOSH)
Terre à diatomées, naturelle (terre de kieselguhr)		$\frac{80 \text{ mg/m}^3}{\% \text{ SiO}_2}$ poussière totale	Non établies	5 mg/m ³	6 mg/m ³
CONTROLES TECHNIQUES APPROPRIES	Utiliser une ventilation générale ou locale par aspiration pour contrôler la production de poussière dans les limites d'exposition recommandées. Se référer à la publication de l'ACGIH « Ventilation industrielle » ou autres publications similaires pour la conception des systèmes de ventilation.				
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE					
PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE	Lunettes de sécurité pour protéger de la poussière				
PROTECTION DE LA PEAU	Aucun équipement particulier n'est nécessaire.				
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Porter des appareils de protection respiratoire équipés de filtres conformes à la norme 42CFR84, certifiés N95 en cas de poussière. En cas de concentration de poussière inférieure à dix (10) fois la limite d'exposition admissible (LEA), utiliser un quart ou un demi-masque respiratoire équipé d'un filtre à poussière N95 ou d'un masque à poussière jetable certifié N95. Si la concentration de poussière est supérieure à dix (10) fois la LEA et inférieure à cinquante (50) fois la LEA, utiliser un appareil respiratoire à masque intégral équipé de filtres N95 remplaçables. Si la concentration de poussière est supérieure à cinquante (50) fois la LEA et inférieure à deux cents (200) fois la LEA, utiliser un appareil respiratoire à épuration d'air (à pression positive) avec un filtre N95 remplaçable. Si la concentration de poussière est supérieure à deux cents (200) fois la LEA, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air de type C (à flux continu, à pression positive), avec un masque intégral, une cagoule ou un casque.				
MESURES D'HYGIÈNE	Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact oculaire. Se laver les mains après manipulation et avant de manger ou de boire.				

Notes

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE/ODEUR	Poudre chamois à blanche	ODEUR	Inodore
ÉTAT PHYSIQUE	Solide	SEUIL OLFACTIF	Non applicable
PRESSIION DE VAPEUR	Non applicable	DENSITE DE VAPEUR	Non applicable
POINT D'EBULLITION	Non applicable	POINT DE FUSION	> 1300°C
POINT D'ECLAIR	Non applicable	pH (SUSPENSION A 10%)	6-8
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	Non applicable	TAUX D'EVAPORATION	Non applicable
TEMPERATURE DE DECOMPOSITION	> 1300°C	DENSITE RELATIVE	2,0
TEMPERATURE D'AUTO-IGNITION	Non applicable	COEFFICIENT DE PARTAGE (N-OCTANOL/EAU)	Non applicable
INFLAMMABILITE (solide, gazeux)	Non applicable	SOLUBILITE DANS L'EAU	< 2%
		VISCOSITE	Non applicable

Notes

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

REACTIVITE	Le produit n'est pas réactif.
STABILITE CHIMIQUE	Le produit est stable.
POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES	Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation.
CONDITIONS A EVITER	Non applicable
MATIERES INCOMPATIBLES	Les produits contenant de la silice peuvent réagir violemment avec l'acide fluorhydrique et les solutions fortement basiques.
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX	Non applicable

Notes

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE	
Voies d'exposition probables	Voir ci-après
YEUX	Peut provoquer une irritation (larmolements et rougeurs) si la poussière pénètre dans les yeux.
PEAU	N'est pas absorbé par la peau, mais peut provoquer un dessèchement en cas d'exposition prolongée.
INGESTION	L'ingestion de petites quantités ou de quantités modérées n'est pas considérée comme nocive, mais peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
INHALATION	Une inhalation aiguë peut provoquer un dessèchement des fosses nasales et une congestion pulmonaire, une toux et une irritation de la gorge en général. L'inhalation chronique de poussière doit être évitée.
EFFETS CHRONIQUES	L'inhalation chronique de poussière au-delà de la limite d'exposition admissible (LEA) établie par l'OSHA sur plusieurs années peut provoquer des modifications pulmonaires.
NTP	La terre à diatomées, naturelle n'est pas classée comme cancérigène.
CIRC	La terre à diatomées, naturelle n'est pas classifiable comme cancérigène chez les humains (Groupe 3).
VALEURS NUMERIQUES DE LA TOXICITE	Aucune donnée disponible.

Notes

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITE	Les produits à base de terre à diatomées ont démontré une certaine efficacité comme insecticide naturel mais aucune toxicité pour ce qui concerne la vie aquatique ou terrestre.
PERSISTANCE ET DEGRADABILITE	Non biodégradable, inerte.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Faible potentiel de bioaccumulation
MOBILITE DANS LE SOL	Aucune mobilité
AUTRES EFFETS NEFASTES	Aucun connu

Notes

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

TRAITEMENT DES DÉCHETS	Si ce produit tel que fourni devient un déchet, éliminer comme un déchet solide en centre d'enfouissement ou si en suspension, éliminer dans les égouts. N'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la RCRA (40CFR paragraphe 261).
ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE	Éliminer conformément aux lois et règlements applicables, généralement élimination des déchets solides en centre d'enfouissement.

Notes

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT LE TRANSPORT	Classification pour le transport du Département du transport aux Etats-Unis : 55 (aucune restriction). Nom technique : « terre à diatomées ».
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	Aucune exigence ou étiquetage particuliers.

Notes

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS-UNIS	
TSCA (loi réglementant les substances toxiques aux USA)	La terre à diatomées naturelle est répertoriée à la liste TSCA de l'EPA.
CERCLA (Réglementation américaine visant à nettoyer les sites souillés par les déchets dangereux)	La terre à diatomées naturelle n'est pas classée comme substance dangereuse selon la réglementation américaine visant à nettoyer les sites souillés par les déchets dangereux (CERCLA), 40 CFR 302.
SARA TITRE III (modification de la CERCLA)	Non répertorié.

Notes

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

	NFPA 0 1 0 4-Extrême 3-Elevé 2-Modéré 1-Léger 0-Insignifiant HMIS 0* Santé 0 Inflammabilité 0 Réactivité E Equipement de protection
--	---

Date de la plus récente
version révisée
04/octobre/2023

Avis de non-responsabilité : À la date de préparation du présent document, l'information fournie est considérée comme exacte et donnée en toute bonne foi pour se conformer aux lois fédérales et nationales applicables. Aucune garantie ou représentation d'aucune sorte, expresse ou implicite, ne sera formulée ou prévue quant à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Nous déclinons toute responsabilité pour les effets nocifs qui peuvent être causés par l'achat, la vente, l'utilisation ou l'exposition à notre produit. Les utilisateurs de silice doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité, y compris selon la norme OSHA de communication sur les produits dangereux.